

# REVUE NATIONALE DES PROJETS NPNRU

DOSSIER DE PRESSE  
20 MAI 2025





# 84 % DES OPÉRATIONS PRÉVUES SONT LANCÉES, ET PRÈS D'UN QUART D'ENTRE ELLES DÉJÀ LIVRÉES

EDITO DE VALÉRIE LÉTARD, MINISTRE CHARGÉE DU LOGEMENT

« Depuis plusieurs années, le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain transforme en profondeur nos quartiers prioritaires, redonnant espoir, dignité et perspectives aux habitants de territoires trop longtemps relégués. Aujourd'hui, avec 15 000 opérations programmées dans 448 quartiers, nous entrons dans une phase décisive du programme. Cette revue de projet nationale marque une étape stratégique, à la fois pour évaluer le chemin parcouru et pour ajuster notre trajectoire, avec pragmatisme et ambition.

À ce jour, 84 % des opérations prévues sont lancées, et près d'un quart d'entre elles déjà livrées. Ce dynamisme traduit l'engagement remarquable des collectivités, des opérateurs et des partenaires. Il révèle aussi la pertinence de notre action : requalification de l'habitat, reconstitution de l'offre de logements sociaux, aménagements urbains, équipements publics (écoles, collèges, gymnases...). Mais au-delà des chiffres, il s'agit surtout d'améliorer concrètement le cadre de vie de millions de Français.

Cependant, nous devons aussi faire face à des défis majeurs. Dans certains territoires, l'avancée de la rénovation urbaine est parfois complexe et délicate,

pour des raisons légitimes liées par exemple au relogement, aux appels d'offres qui révèlent des surcoûts, ou au temps nécessaire pour mettre au point les projets. C'est pourquoi je souhaite que nous adoptions une posture de responsabilité collective et d'adaptation. Nous devons ajuster nos échéances, notamment en prolongeant la période d'engagement jusqu'à fin 2027, si cela s'avère nécessaire. Le renouvellement urbain, ce n'est pas uniquement une politique de l'habitat ou de l'aménagement : c'est une politique de dignité, de justice sociale et de cohésion nationale. Les habitants des quartiers populaires ont droit d'avoir un logement décent, une qualité de service soutenue et la même ambition de vie que partout ailleurs. Le NPNRU doit continuer à être cet outil puissant au service de cette exigence.

Je veux saluer ici le travail des équipes de l'ANRU, des collectivités, d'Action Logement, des bailleurs et des services de l'État. Je veux aussi redire ma confiance dans notre capacité collective à relever les défis qui se dressent encore sur notre chemin.

Restons fidèles à l'esprit du programme : celui d'une République présente dans tous les territoires, avec détermination et avec cœur. »



# BIEN TERMINER LE NPNRU, CONSTRUIRE LE FUTUR

EDITO DE PATRICE VERGRIETE, PRÉSIDENT DE L'ANRU

« Le renouvellement urbain, ça marche ! Je le vois dans les 448 quartiers qui bénéficient du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Chaque habitant rencontré sur le terrain, chaque maire avec qui j'échange, me dit combien une politique nationale de renouvellement urbain est nécessaire pour redonner de la dignité aux gens et assurer la cohésion sociale dans la ville.

Avec le NPNRU, c'est la promesse d'égalité républicaine qui devient concrète, parce que vivre dans un quartier populaire ne doit pas être signe de relégation. En agissant massivement sur l'habitat (2/3 des investissements) mais aussi en finançant des équipements publics, des aménagements, ou encore des activités économiques, la politique de renouvellement urbain transforme les quartiers et renforce leur attractivité, pour que chaque habitant soit partie prenante de la ville et que plus personne ne soit discriminé parce qu'il habite dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV).

Lancé en 2014, le NPNRU voit sa mise en œuvre opérationnelle s'accélérer. Les chantiers sortent de terre et les milliards d'euros annoncés il y a 10 ans deviennent palpables pour les habitants.

Avec la mobilisation de tous nos partenaires, Action Logement, l'USH, La Banque des territoires et l'État, nous réussirons à respecter nos engagements et terminer le NPNRU dans de bonnes conditions, sans remettre en cause l'ambition des projets.

Parce que les enjeux dans les quartiers sont toujours prégnants, nous devons poursuivre la mobilisation nationale pour ces territoires fragiles. Nous devons déjà travailler à construire la suite de la politique de renouvellement. Les besoins sont là, il faut désormais définir les territoires prioritaires, les financements nécessaires, identifier comment mieux prendre en compte les enjeux sociaux et environnementaux et refonder la manière d'agir en associant mieux les habitants et en donnant plus d'agilité au niveau local.

Je crois à la démarche partenariale. C'est parce que se trouvent, autour de la table l'État, les partenaires sociaux, les bailleurs, que la politique de renouvellement urbain est une réussite. C'est ensemble que nous avons pu changer concrètement la vie de plusieurs millions d'habitants. C'est ensemble que nous poursuivrons cet engagement au service des habitants des quartiers populaires. »

# LE CONTEXTE DE LA REVUE NATIONALE DES PROJETS

- À la remise du rapport « Ensemble, refaire ville : pour un renouvellement urbain résilient des quartiers et des territoires fragiles » la ministre chargée du Logement Valérie Létard a exposé sa méthode : **bien terminer le NPNRU et ensuite travailler à la poursuite de cette politique publique.**
- Dans ce cadre, la ministre a souhaité une revue de projet, une première étape pour faire un bilan quantitatif mais surtout qualitatif des projets. Ce qui est fondamental, c'est de mesurer l'amélioration de la vie quotidienne des gens. La revue nationale des projets permet de **qualifier le niveau de risque, opération par opération**, dans la perspective des échéances de 2026 (date limite d'engagement) et 2032 (date limite de solde).
- La seconde étape est de faire un tour de table financier pour mesurer dans quelles conditions, un futur programme de rénovation, pourrait voir le jour.

# LE NPNRU, UN PROGRAMME BIEN AVANCÉ ET CONCRET POUR LES HABITANTS

100 %

du programme contractualisé

70 %

du programme engagé

84 %

des opérations sont démarrées

24 %

sont déjà livrées



▲ **La Roche-sur-Yon** – 544 logements réhabilités dans le quartier de la vigne aux roses, avec déconstruction-reconstruction de la chaufferie collective



▲ **Beauvais** – Construction de 35 logements locatifs de Clésence (du groupe Action Logement)



▲ **Port-de-Bouc** – 481 logements réhabilités et 25 créés



▲ Restructuration et agrandissement de l'école Adélaïde Hautval dans le quartier Libermann à **Illkirch-Graffenstaden**



▲ Halle commerciale et de services à **Tourcoing** avec pharmacie, Poste avec France Services, épicerie, cabinet médical

# UN PROGRAMME QUI PRODUIT DÉJÀ DES RÉSULTATS

Un impact massif en termes de développement économique et emploi

**439 000** ETP directs et indirects mobilisés dans le cadre du NPNRU

**10,2 Mds€** de recettes fiscales générées par le NPNRU

**22 585** bénéficiaires de la clause d'insertion de 2017 à 2024

Des résultats concrets en termes de performance énergétique et transition écologique des quartiers

**82 %** des requalifications financées atteignent le niveau BBC Rénovation.

**350 000 tCO<sub>2</sub>eq/an** d'émission carbone évitées grâce aux économies d'énergie

De premiers impacts visibles sur la situation socio-économique des quartiers

**Augmentation du taux de réussite** sur 62 % des collèges des QPV bénéficiant du NPNRU (65 % pour les PRIN), contre 57 % des collèges des EPCI d'appartenance des QPV

**- 1,1 point de %** de la part de personnes pauvres vivant en QPV NPNRU, contre + 2,1 % dans les EPCI d'appartenance

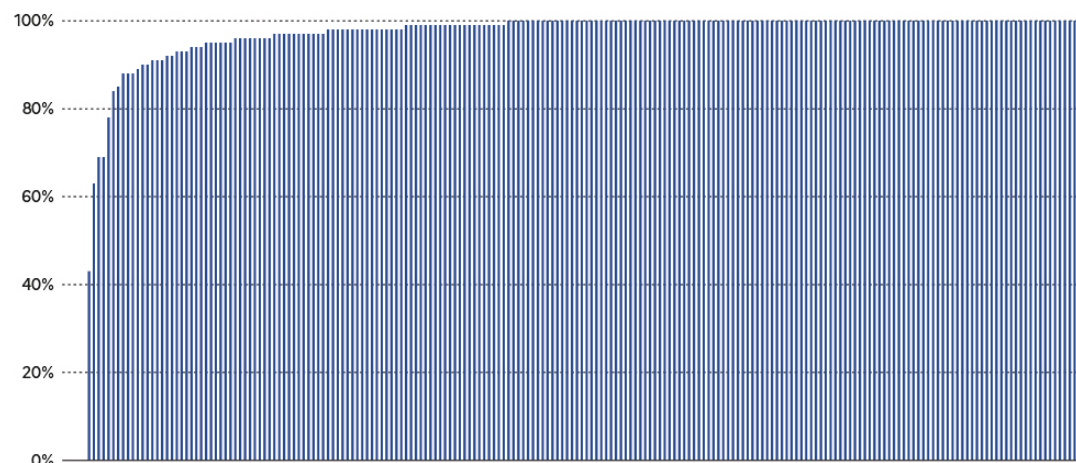


# UN TRÈS FORT TAUX D'ENGAGEMENT ATTENDU FIN 2026

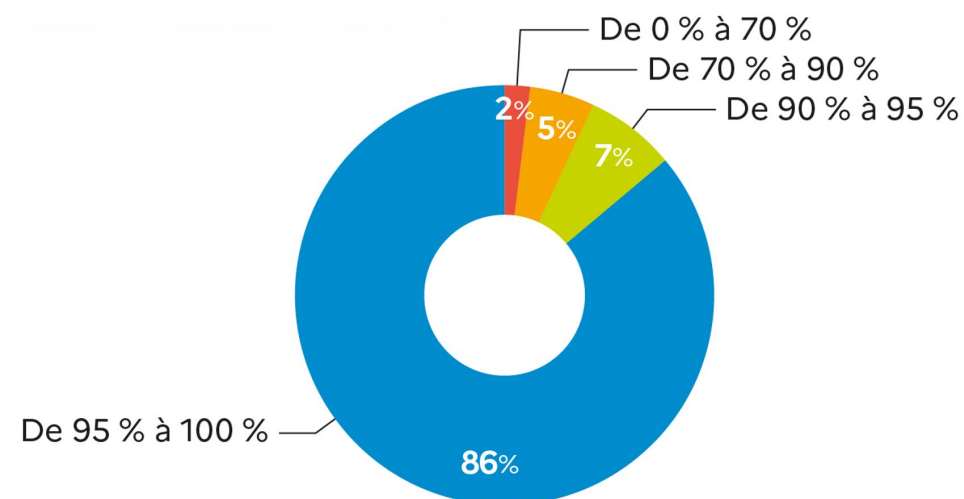
À fin 2026, seulement 14 porteurs de projets  
(sur 200) font l'objet d'alerte sur les projets

A fin 2026, sur 448 QPV, 385 seront engagés  
à plus de 95 % dont 117 a plus de 98 %

Taux d'engagement fin 2026



Projection du taux d'engagement fin 2026

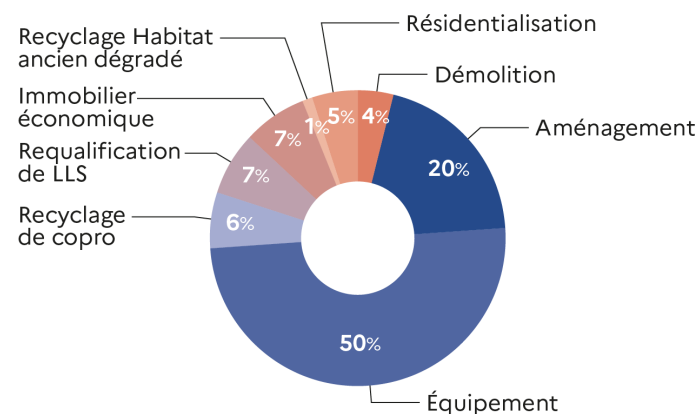


# ... MAIS DONT IL CONVIENT D'ANTICIPER ET RÉDUIRE LES RISQUES PESANT SUR SA MISE EN OEUVRE

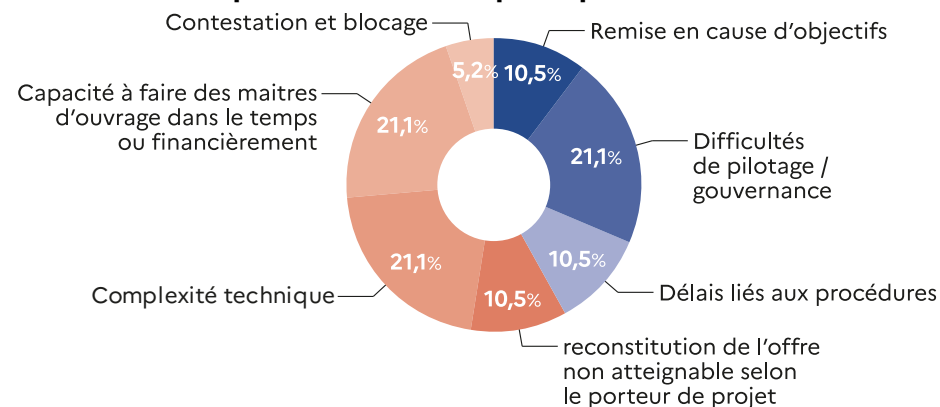
La nécessité de continuer à accompagner les porteurs de projet pour réduire au maximum les risques opérationnels

88 % des 2 102 opérations physiques restant à engager au 30 avril 2025 ne présentent pas de risque de non atteinte du jalon opérationnel au 30 juin 2026. Les 12% d'opérations en risque par rapport à cette échéance, soit 256 opérations, mobilisent 377,2 M€ de concours financiers (2,6 % du budget), dont 363 M€ en subvention (3,4 % du budget) et 14,2 M€ en prêts (0,4 %). Les opérations en risque concernent principalement les équipements et aménagements publics.

Opération avec un risque de jalon opérationnel au S2 2026



Les facteurs qui créent le risque opérationnel





# SYNTHÈSE DE L'ANALYSE DES RISQUES

## Un programme qui se déploie bien, conformément au calendrier prévu :

- 70 % des concours financiers du NPNRU sont engagés et 85 % pourraient l'être fin 2025. 2 283 opérations déclarées livrées dont 220 équipements publics.

## Des objectifs qualitatifs du NPNRU mis en œuvre :

- Taux de réhabilitation BBC à 82 % (contre objectif 72 %), taux de reconstitution de l'offre hors site à 82 %, objectifs d'allocation conformes aux attendus du programme

## Un nombre très limité de projets à fort risque d'engagement :

- 78 % des QPV concernés par le programme seront à plus de 80 % d'engagement fin 2025, mais quelques situations particulièrement complexe et 31 QPV avec des risques d'engagement fin 2026 représentant 10 à 40 % des concours financiers mais des opérations à risque concernant surtout les équipements publics et aménagement portés par les collectivités territoriales.

## Quelques projets en risque opérationnel bien identifiés et accompagnés :

- Une trentaine de sites s'ajoutant aux QPV en risque d'engagements
- Identification de 2 700 opérations en risque de livraison post-2030

# CONTACTS

## **Cabinet de la ministre chargée du Logement**

Christelle Monteagudo, Conseillère communication et presse  
tél : +33 1 40 81 17 26

## **Direction des Relations publiques et de la Communication**

Camille Maire, Responsable du pôle Presse et Communication  
tél : +33 1 53 63 56 89